

58,56 % de oui au référendum: Un grand merci aux électrices et électeurs leudelangeois

La parole a été donnée aux électeurs de Leudelange et une majorité de 58,56 % s'est exprimée en faveur d'un changement de la circonscription électorale du Sud vers le Centre. Nous voulons remercier les électeurs de Leudelange pour ce score.

Bien qu'il se soit opposé à ce référendum, le collège échevinal de Leudelange a annoncé qu'il s'engagera auprès de la ministre de l'Intérieur Taina Bofferding (LSAP) pour qu'il soit tenu compte du résultat du référendum.

Leudelange est, après Kopstal, la deuxième commune dans laquelle les électeurs se sont exprimés en faveur d'un changement de la circonscription électorale. Même si à Kopstal rien n'a bougé jusqu'à présent, nous constatons que la ministre de l'Intérieur a confirmé après le référendum qu'elle prendrait très au sérieux ce résultat. Son prédécesseur Dan Kersch par contre s'était exprimé bien moins optimiste après le référendum de Kopstal.

Le collège échevinal de Leudelange a confirmé qu'il ne s'opposerait pas à une réunion avec le collège échevinal de Kopstal, afin d'essayer de faire avancer le dossier en travaillant ensemble.

„Nous devons continuer à discuter de notre système électoral“

Avant le référendum, les grands partis avaient dit qu'un changement de la circonscription électorale de Kopstal et de Leudelange était problématique. Selon eux, il faudrait plutôt songer à une réforme



Guy Folschette, Jean-Pierre Roemen, Lou Linster et Patrick Calmus lors du dépôt à la commune des 464 signatures qui ont menées au référendum

globale du système électoral. La table ronde que nous avons organisée une semaine avant le référendum, à laquelle avaient participé des représentants de la société civile et des représentants des 4 grands partis (Djuna Bernard, Charles Goerens, Franz Fayot et Christophe Hansen), a bien montré pourquoi rien n'a été changé jusqu'à présent. Tout le monde est d'accord sur la nécessité d'une réforme, mais les avis divergent sur la forme d'un nouveau système électoral.

Les uns proposent d'adapter d'abord le nombre de députés par circonscription électorale au nombre d'électeurs, ce qui mènerait à une réduction du

nombre de députés dans le Centre de 21 à 17. Les autres favorisent une circonscription unique sur laquelle les candidats sont élus dans l'ordre de présentation de la liste. Finalement, un mix entre des candidats élus au niveau national et des candidats élus au niveau régional pourrait aussi être une solution.

En tout cas, le référendum de Leudelange servira de référence dans toutes ces discussions et a donné un solide élan politique au changement du système électoral du Luxembourg.

Lou Linster

A plusieurs reprises ZfL en a fait part au conseil communal et a posé un certain nombre de questions au collège échevinal.

En mai, nous avons proposé une motion au conseil communal. Il s'agissait de participer à la campagne du Ministère de l'Environnement « Offfall kann déidlech sinn – gehei näischt an d'Natur » (Les ordures peuvent être mortels – ne jette rien dans la nature) afin de sensibiliser la population à l'élimination correcte de leurs déchets.

Concrètement, nous avons proposé de placer des panneaux de la campagne de sensibilisation aux endroits concernés et que le nouveau garde champêtre de la commune distribue systématiquement des avertissements taxés aux personnes déposant des déchets illégalement. Après une courte discussion, cette motion a été votée à l'unanimité.

Le collège échevinal et nous-mêmes sommes conscients que le problème ne se résoudra pas du jour au lendemain, mais fermer les yeux et ne rien faire n'est pas une option. La protection de la nature et de l'environnement ainsi que la sécurité des enfants et des animaux sur les sentiers doivent être garanties.

Un autre problème dans ce contexte concerne

QUELS AUTRES SUJETS ONT ÉTÉ THÉMATISÉS À PART LE RÉFÉRENDUM ?



Lorsque nous avons collecté des signatures en faveur de l'organisation d'un référendum local, un certain nombre d'habitants nous ont demandé pourquoi nous consacrons autant de temps et d'énergie à ce référendum, Leudelange connaissant un grand nombre d'autres problèmes.

Comme l'été passé, Zesumme fir Leideleng (ZfL, Ensemble pour Leudelange) informe les citoyens de Leudelange dans cette lettre d'information des autres sujets pour lesquels nous nous sommes engagés et qui sont peut-être moins connus que le référendum.

Nos conseillers ont introduit pas moins de 9 motions au sein du conseil communal et posé 21 questions écrites au collège échevinal. L'une d'entre elles concerne la Rue Pessendall. Un riverain nous a rendu attentif sur le fait que la commune avait promis en 2015 déjà que cette rue serait rénovée, l'eau potable y étant brune régulièrement. Suite à notre intervention, ce chantier sera avancé et devrait figurer dans le prochain budget.

Au nom de toute l'équipe de Zesumme fir Leideleng, je vous souhaite à vous et à votre famille de bonnes vacances.

Lou Linster
Conseiller communal

le dépôt illégal de déchets autour du centre de recyclage. Nous avons insisté sur des horaires d'ouverture mieux adaptés, qui permettent à la population de jeter leurs déchets de façon correcte. Le collège échevinal a répondu à cette demande. Depuis peu, le centre de recyclage est ouvert 2 heures de plus le samedi matin, plus précisément entre 9 et 13 heures.

Le volume de déchets non recyclables, respectivement les déchets encombrants doivent être réduits. Nous demandons que les déchets soient triés plus sélectivement et que des containers soient mis à disposition au centre de recyclage. Il devrait également être possible de déposer des « matériaux problématiques » comme par exemple l'huile usagée, l'huile de friture ou encore la peinture. Dans le cas où une expansion du centre de recyclage sur l'emplacement actuel ne serait pas possible, il faudrait chercher un autre endroit dans notre commune, où une telle expansion serait réalisable.

Patrick Calmus

Leudelange veut lutter plus rigoureusement contre les déchets dans la nature

#GeheiNäischtAnDNatur



Nous constatons malheureusement que régulièrement des déchets sont disposés de façon illégale à plusieurs endroits de notre

village, notamment le long du sentier rural « Brommesheck », près du « Berkebësch » ou encore aux alentours du centre de recyclage.

Nouveau membre au sein de notre équipe : Nathalie Entringer



Ici, elle s'est tout de suite sentie à l'aise et veut, comme elle l'a déjà fait à Vienne, participer activement à la vie locale et au développement du village. À Vienne, Nathalie a habité dans un quartier dont le développement n'a débuté qu'en 2010. Un des piliers pour le développement efficace de celui-ci était la participation citoyenne. Ainsi un quartier propre, agréable à vivre, attrayant et sûr s'est formé au cours des années.

En raison de cette expérience enrichissante, des sujets comme le logement et le développement urbain, mais aussi la mobilité et l'environnement lui tiennent au cœur. Ainsi, elle est ravie de tout de suite avoir eu la chance de s'engager dans la commission loisirs et sports de la commune et espère de pouvoir nouer de nombreux nouveaux contacts grâce à cet engagement.

Après avoir vécu et étudié à Vienne de 2012 à 2017, Nathalie Entringer a commencé à travailler en tant que doctorante à l'Institut de langue et de littératures luxembourgeoises de l'Université du Luxembourg en 2018. Originnaire de la région mosellane, elle a déménagé à Leudelange en début d'année, ensemble avec son compagnon de longue date, Pol Millim.

Dans son temps libre, Nathalie aime faire du sport et de passer du temps avec sa famille et ses amis. De plus, elle s'intéresse beaucoup au football, au basketball et évidemment aux langues.

Nathalie Entringer
26 ans, linguiste

Quoi de neuf dans le dossier résidence pour seniors ?



Depuis plus de 10 ans, le conseil communal de Leudelange fait des efforts afin qu'une résidence pour seniors soit construite à Leudelange, plus précisément au lieu-dit « Geierberg ». La convention pour la construction et l'exploitation d'une résidence pour seniors a été signée avec la Foncière Roy René en date du 25 septembre 2017. En juin 2018, le conseil communal a approuvé à l'unanimité un acte notarié concernant la concession au promoteur d'un droit de superficie sur un terrain communal au Geierberg.

Depuis lors il est devenu calme dans ce dossier. Suite à notre demande, le collège échevinal a informé que le promoteur devrait déposer le PAP (plan d'aménagement particulier) en automne. La procédure d'autorisation du PAP durera environ un an et la construction de la résidence pour seniors débutera donc probablement en 2021 et durera probablement 2 à 3 ans.

Marcel Jakobs

Le nouvel agent municipal / garde champêtre entrera bientôt en fonction

Chaque jour plus de 6000 personnes viennent travailler à Leudelange, soit le double de la population totale de la commune. Comme toutes les entreprises ne disposent pas de suffisamment d'emplacements de stationnement, de nombreux employés se garent sur des sentiers ruraux ou à l'intérieur de l'agglomération.

Au cours des derniers mois, un nouveau règlement de circulation a été élaboré par la commune en étroite collaboration avec la commission de la circulation, règlement qui entrera en vigueur à la fin de l'année. Concrètement, cela signifie que partout dans la commune, à l'exception de Schlewenhof et de Leudelange-Gare, un disque de stationnement doit être placé et que l'on peut se garer au maximum 4 heures à un endroit. Bien entendu, cela ne s'applique pas aux résidents de la commune, qui eux recevront 2 vignettes gratuites

par ménage et peuvent en acheter une troisième. Nous sommes d'avis qu'il est indispensable que Leudelange se dote enfin d'un règlement de circulation et nous sommes ravis qu'une partie de nos idées aient été retenues. Cependant, nous pensons que la période de stationnement de 4 heures est trop longue, car cela donne aux employés la possibilité de changer le disque pendant leur pause de midi. Si nous voulons que les personnes qui travaillent ici utilisent les transports en commun pour se rendre à leur lieu de travail, alors nous avons besoin d'une politique de stationnement plus restrictive.

En août, le nouvel agent municipal / garde champêtre entrera en fonction. Déjà en avril 2018, nous nous sommes engagés, afin que cet agent municipal soit également nommé garde champêtre, titre qui lui donne un grand nombre d'autres

compétences. Un garde champêtre peut aussi veiller p.ex. au respect du règlement communal contre le bruit.

Patrick Calmus

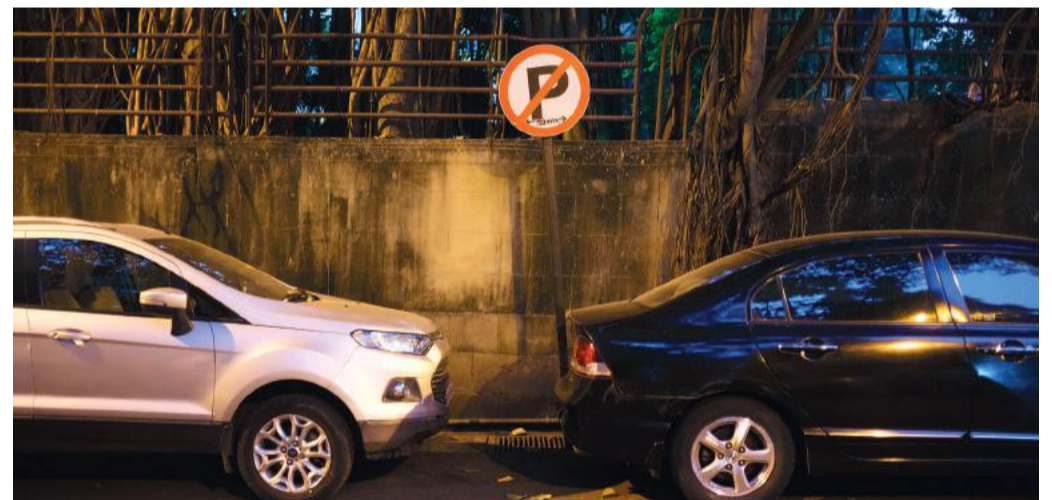


Foto: Shutterstock.com

Des recettes de 22,11 Mio EUR et des dépenses de 26,43 Mio EUR: tels sont les chiffres clés du budget 2019 de la Commune de Leudelange. La différence est financée grâce à la réserve financière de la commune.

Cependant, nous avons remarqué que selon le « Tableau de emprunts » 2018 environ 1,4 Mio EUR de dettes avaient été remboursées, mais que le budget ne prévoyait qu'environ 850.000 € de remboursement. Bien que nous ayons posé cette question par écrit à l'avance, le collège échevinal ne savait pas comment expliquer cette différence. 3 jours après la réunion du conseil communal, le collège échevinal nous a informé qu'en effet environ 500.000 € avaient été oubliés et que le prêt prévu dans le budget serait augmenté de 3 à 3,5 Mio EUR. Tous les représentants de la majorité avaient chanté les louanges du budget, mais il faut se demander avec quelle attention ils avaient lu ce dernier.

Les dépenses ont augmentées de 40%. Des dépenses très élevées donc, mais en tant qu'opposition nous sommes également convaincus que la construction de la nouvelle Maison Relais et l'assainissement

des conduites d'eau souterraines au centre du village sont des investissements indispensables.

„Nous continuerons à faire une opposition constructive“

Par ailleurs, une grande partie de nos revendications ont été reprises dans le budget. Ainsi le budget prévoit 150.000 € pour un bus sur appel, 260.000 € pour l'instauration du service Vel'oh ou encore 3 Mio EUR pour l'acquisition de nouveaux terrains. À cela s'ajoute que 2 de nos 4 amendements ont été pris en considération. Pour cette raison, nous avons décidé de voter en faveur du budget et nous espérons que le collège échevinal réalisera les différents projets prévus. Nous continuerons à faire une opposition constructive.

Nous avons voté uniquement contre le poste « Frais de marketing et de publicité » d'un montant de 281.500 €, poste avec lequel est financé entre autre le nouveau logo, car nous sommes d'avis que cela n'est pas un usage responsable de l'argent des contribuables.



Lou Linster

Budget 2019 : Plus de 500.000 € avaient tout simplement été oubliés

#PolitikDéiRechneKann



Jean-Pierre Roemen

Offrir du wifi gratuit sur les places publiques de la commune

#MengGemengOpHighspeed

De nos jours, il est difficile de trouver un logement abordable au Luxembourg. Particulièrement pour les jeunes ceci consiste un défi non négligeable. Après avoir terminé leurs études ou leur formation professionnelle, ils ne disposent souvent pas des moyens nécessaires pour pouvoir acquérir voire même louer un logement.

Pour cette raison, ZfL a présenté une motion lors de la séance du conseil communal du 12 novembre, revendiquant la réalisation de logements pour jeunes à l'image de la Commune de Mondrange. Ceux-ci pourraient être réalisés dans la « Maison Steichen » (1a, Rue de Cessange), maison achetée récemment par la commune pour 1,2 Mio EUR.

L'idée de base des logements pour jeunes et d'aider des jeunes entre 18 et 30 ans, qui par leurs propres moyens ne pourraient jamais quitter leur domicile parental, à prendre pied dans la vie durablement. En règle générale, il s'agit de petits studios à coût modéré meublés. Une partie intégrante du concept est la vie en communauté. La période pendant laquelle les jeunes peuvent vivre dans un tel logement étant limitée. Il s'agit uniquement d'une aide au démarrage.

En plus des studios, ce concept comprend également

des espaces communs, comme p.ex. une cuisine ou une salle de séjour. Ainsi, les logements pour jeunes permettent non seulement aux jeunes adultes de quitter leur domicile parental, mais permet aussi de lutter contre les sentiments de solitude, dont sont souvent concernés les célibataires. Leudelage se prête bien à la réalisation d'une telle infrastructure, vu sa situation géographique et sa connexion aux transports en commun.

En outre, ceci donnerait à la commune la possibilité de réaliser un premier projet dans le domaine des logements sociaux, un domaine dans lequel chaque commune doit prendre ses responsabilités. Actuellement, il n'existe à Leudelage pas un seul logement à coût modéré.

Nous notons avec satisfaction que le collège échevinal a réagi positivement face à l'idée de la réalisation de logements sociaux. Il prévoit de réaménager la Maison Steichen afin de mettre à disposition des locaux supplémentaires aux associations locales. En effet, le centre sociétair est devenu trop petit. En même temps, il veut réaliser deux logements pour jeunes à cet endroit.

Il est positif que la commune désire réaliser le concept des logements pour jeunes, mais nous

„WIFI4EU“ est un programme de l'Union européenne (UE) visant à promouvoir davantage d'installations de systèmes wifi sur des lieux publics ou bâtiments publics au sein de l'UE. Toutes les municipalités européennes peuvent participer au tirage au sort, afin de recevoir un subside de 15.000 euros pour l'installation d'un tel système. Environ 10.000 subsides seront distribués.

Ensemble avec HotCity S.A, ZfL a développé un concept pour la mise en place d'antennes wifi dans certains lieux publics de notre commune, tels que dans le nouveau centre du village ou sur la « Schwengsweed ». Les frais d'installation s'élèvent à environ 25.000 €. À cela s'ajoutent les frais de maintenance et les frais de l'abonnement d'un montant de 780 € par mois au total.

L'installation tient compte des aspects de santé et de sécurité. En ce qui concerne les modalités d'accès, le système de HotCity donne de nombreuses possibilités à la commune. Ainsi, elle a la possibilité de donner accès au système uniquement aux résidents de la commune ou de bloquer des pages contenant du matériel pornographique afin de protéger les mineurs. Les communes luxembourgeoises ayant mis en place ce système n'ont cependant pas imposé de telles restrictions.

Malheureusement,

le collège échevinal a décidé de ne pas faire usage de cette offre de l'UE et la commune n'a donc pas participé au tirage au sort. Cependant, il a précisé que la mise en place d'un tel système sera envisagée dans le cadre de l'aménagement du nouveau centre de Leudelage. Selon nous, une bonne occasion d'améliorer la qualité de vie de nos citoyens a été ratée.



Un nouveau sentier pour le Schlewenhof

Beaucoup de résidents du Schlewenhof se promènent sur la Rue de la Vallée (C.R. 178) pour accéder au « Bowenterwee ». Ce chemin est dangereux vu l'absence d'un trottoir. Pour cette raison il est important de créer une voie sécurisée entre le Schlewenhof et le magnifique « Bowenterwee », comme p.ex. un trottoir ou une piste cyclable.

Dans une motion, ZfL a invité le collège échevinal à effectuer une étude sur la faisabilité d'une telle connexion. Ce dernier a expliqué qu'une telle étude était en cours d'élaboration. La motion a été adoptée à l'unanimité.

Jean-Pierre Roemen



Nathalie Entringer

Logements pour jeunes: Un concept innovant pour lutter contre la pénurie de logement

#ÄddiHotelMamma

sommes d'avis que 2 logements ne suffisent pas. Si une annexe à la Maison Steichen est réalisée, l'espace disponible devrait suffire pour réaliser 4 à 5 studios. Si 2 logements seulement sont construits,

l'idée de la vie en communauté, partie inhérente de ce concept, ne serait pas réalisée.

Courses illégales dans la Z.A. Am Bann : La police a réagi



Foto: Shutterstock.com

Régulièrement, des passionnés du tuning (personnalisation automobile) se donnent rendez-vous avec leurs bolides près des stations-service dans la Z.A. Am Bann, surtout les vendredis et samedis soirs. Des courses automobiles ainsi que des compétitions de Drift illégales y sont organisés, ce qui constitue une infraction au règlement contre le bruit de la commune et représente un danger considérable pour nos citoyens.

À plusieurs reprises, le collège échevinal a souligné qu'il était en contact avec la police, mais qu'il était très difficile de résoudre le problème, la scène du tuning étant très bien organisée et cessant immédiatement ses activités dès l'apparition de la police. Nous avons suggéré que la police devrait contrôler la conformité de ces voitures et les envoyer au contrôle technique en cas de doute. Le 5 avril, la police a lancé une action « coup de poing » et envoyé 6 voitures au contrôle technique. Nous nous félicitons de l'action de la police et espérons que de tels contrôles seront effectués aussi longtemps jusqu'à la disparition de telles courses dans la Z.A. Am Bann.



Après 16 ans les travaux au nouveau PAG de Leudelange touchent à la fin

Marcel Jakobs

Foto: pag.vdl.lu

Le délai pour l'établissement d'un nouveau plan d'aménagement général (PAG) des différentes communes a été prolongé 5 fois depuis 2014. Taina Bofferding, ministre de l'Intérieur, a annoncé que le délai du 1er novembre 2019 pour la mise en procédure du nouveau PAG ne sera plus prolongé. Si tout va bien, la Commune de Leudelange respectera ce délai.

Dans un certain nombre de réunions de travail, le conseil communal et la commission des bâtisses ont pu faire des propositions au collège échevinal concernant le nouveau PAG. Les réclamations introduites par le public en avril y ont également été discutées. Le collège échevinal prévoit de soumettre le nouveau PAG au premier vote du conseil communal le 10 septembre. Une fois voté, la procédure d'autorisation est lancée et le public peut encore une fois introduire des réclamations pendant un mois. La procédure d'autorisation dure environ une année.

Nous sommes d'avis que la croissance de Leudelange doit se poursuivre à un rythme modérée dans les années à venir. Sans croissance, notre vie locale et associative, mais aussi notre café et nos restaurants dans le village ne pourront pas survivre. Pour des raisons financières également, il est important que notre commune croît, car le subside de l'État, la recette la plus importante de notre commune, se calcule principalement en fonction de la population. La croissance de la population a été très faible les dernières années et même négative en 2017. Le PAG est l'instrument le plus important pour guider cette croissance.

Un certain nombre de nos doléances ont provisoirement été considérées dans le nouveau PAG. Ainsi, la première version du PAG, prévoyait une interdiction de la construction de nouvelles maisons bifamiliales. Il était prévu de les remplacer par des maisons trifamiliales. Etant donné qu'il faut

prévoir 6 parkings pour les maisons trifamiliales, ceci aurait signifié que souvent, il n'aurait pas été possible de réaliser autre chose que des maisons unifamiliales, en raison d'un manque d'espace.

Nous nous sommes également engagés, afin que la taille moyenne minimale des logements au sein d'une résidence soit réduite de 65 m² à moins de 60 m². Autrement la réalisation de studios à Leudelange serait quasiment impossible.

La première version du PAG prévoyait que dans un grand nombre de quartiers existants, il ne serait possible que de construire 2 niveaux au maximum, tandis que dans les nouveaux quartiers comme p.ex. le Domaine Eelchesgewaan, il serait autorisé de construire 2,7 niveaux (0,7 correspond à un retrait de 70 % au dernier étage). Ainsi, les habitants des quartiers existants seraient pénalisés. La version actuelle prévoit qu'il sera possible

partout de réaliser 2,7 niveaux au minimum.

Une réduction du trafic au sein du village ne peut être atteinte qu'avec des changements profonds. Nous proposons la réalisation d'un quartier sans voitures près de la Place du Lavoir, où un grand nombre de terrains appartient à la commune. De plus nous exigeons que le nombre maximal d'emplacements de stationnement autorisés lors de la construction de nouveaux immeubles dans les Z.A. soit considérablement réduit. Actuellement un emplacement de stationnement par 45 m² de surface de bureau est autorisé à Leudelange, tandis qu'à Luxembourg-Ville ce chiffre est de 175 m².

Une fois le nouveau PAG étant en vigueur, cela ne signifie pas que le travail est achevé, car il devra être adapté de manière continue.



Dossier passage souterrain « Um Schass »

Il ne faut pas attendre jusqu'à ce qu'il soit trop tard

En janvier 2018, le conseil communal a adopté à l'unanimité une motion de ZfL demandant le collège échevinal de suivre le dossier « Um Schass » de près et d'informer régulièrement le conseil

communal sur des nouveaux développements dans ce dossier. Il s'agit là du passage à niveau qui se situe entre Schlewenhof et Merl.

En mars, les CFL ont annoncé que la procédure d'expropriation, lancée en 2011 a pu être achevée et que la construction du passage souterrain serait lancée en 2020. En mai, le collège échevinal de la Ville de Luxembourg a cependant annoncé qu'il interviendrait auprès du ministre de l'Infrastructure, François Bausch, pour empêcher la réalisation de ce passage ou le cas échéant d'empêcher que celui-ci sera ouvert à la circulation motorisée. En outre, le député Carlo Back (« Déi Gréng ») a posé une question parlementaire au ministre de l'Infrastructure pour lui demander une prise de position dans ce dossier.

Nous souhaitons que la construction soit poursuivie comme prévue par les CFL. Les Leudelangeois auront ainsi un accès de plus à la Ville, ce qui soulagerait le trafic dans le quartier de Cessange

ainsi que sur la Rue du Bouillon. Par ailleurs une piste cyclable supplémentaire serait ainsi réalisée. Lors de la réunion du conseil communal en juin, nous avons à nouveau demandé au collège échevinal d'organiser une entrevue avec le ministre de l'Infrastructure, afin de lui expliquer la nécessité de la réalisation de ce passage souterrain et que celui-ci doit également être accessible à la circulation motorisée. Il ne faut pas attendre jusqu'à ce que le ministre ait pris la décision que cette voie reste fermée définitivement. Le collège échevinal, contrairement à ZfL, pense que la réouverture de ce passage entraînerait un trafic supplémentaire à Leudelange et ne voit donc pas de nécessité d'agir.

Jean-Pierre Roemen

Vos représentants au sein du conseil communal de Leudelange

 Zesumme fir Leideleng
www.zesummefirleideleng.lu



Marcel Jakobs
64 ans, Fonctionnaire d'État e.r.
marcel.jakobs@leudelange.lu



Patrick Calmus
51 ans, Enseignant au secondaire
patrick.calmus@leudelange.lu



Jean-Pierre Roemen
22 ans, Étudiant en droit
jean-pierre.roemen@leudelange.lu



Lou Linster
27 ans, Ingénieur-conseil
lou.linster@leudelange.lu